



Candidature au César des lycéens 2024

publié le 18/09/2023

#EAC#projet#rencontre#artiste#cinéma

Descriptif :

Ce dispositif est organisé en partenariat avec la FNCF, l'Entraide du cinéma et des spectacles et le CNC et est ouvert uniquement aux classes de terminale des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de toute la France.



Ce dispositif est organisé en partenariat avec la FNCF, l'Entraide du cinéma et des spectacles et le CNC et est ouvert uniquement aux classes de terminale des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de toute la France.

Attention : les inscriptions sur Adage se terminent le lundi 9 octobre à minuit

O Descriptif :

Pour fédérer les jeunes générations autour du cinéma français et continuer à en faire un mode d'expression privilégiée de leur créativité, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'associent pour mettre en place le César des Lycéens.

Aux prix prestigieux qui font la légende des César s'ajoute depuis 2019 un César des Lycéens, remis à l'un des 5 films nommés dans la catégorie « Meilleur Film ».

À partir de l'annonce des 5 films en lice pour le César du Meilleur Film, les lycéens pourront commencer avec leur professeur à visionner ces films, de préférence dans une salle de cinéma, ou à défaut en vidéoprojection en utilisant la plateforme de visionnage mise à disposition.

À la suite de chaque projection, le professeur organise une séance de discussion et de réflexion afin de permettre qu'au sein de chaque classe, éventuellement d'une classe à l'autre, les lycéens échangent leur point de vue, partagent leur expérience de spectateur, défendent leurs goûts avant de désigner le César des Lycéens.

Des interventions de professionnels prises en charge par le CNC seront proposées à certaines classes.

Chaque film fera l'objet d'un dossier pédagogique disponible sur Eduscol.

O Prise en charge :

Les places de cinéma sont prises en charge par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'Entraide du cinéma et des spectacles.

O Calendrier :

- Avant lundi 9 octobre minuit : candidatures sur ADAGE.
- Vendredi 13 octobre : annonce des classes participantes.
- Mercredi 24 janvier : publication des Nominations aux César 2024, incluant l'annonce des 5 films en lice dans la catégorie Meilleur Film et, ainsi, pour le César des Lycéens.
- Lundi 29 janvier : publication des dossiers pédagogiques sur Eduscol.
- Vendredi 26 janvier au vendredi 23 février (16h) : visionnage des 5 films en salles de cinéma ; le visionnage est également possible au sein du lycée via la plateforme mise à disposition.
- Vendredi 23 février : clôture du scrutin (16h) et début de la 49e Cérémonie des César (21h).
- Lundi 26 février (date à confirmer) : annonce du lauréat du 6e César des Lycéens.
- Mars (date précisée ultérieurement) : cérémonie de remise du César des Lycéens et rencontre-débat avec le lauréat et son équipe, à Paris.

En savoir plus sur la page Eduscol [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.